

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER 50 HECTARES DE BOIS SUR LA COMMUNE DE SONZAY ET MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SONZAY, DANS L'OBJECTIF DE RÉALISER UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE D'UNE SURFACE DE 1 059 412 M²

Il sera procédé sur la commune de Sonzay à une enquête publique conjointe relative à la demande d'autorisation de défrichement portant sur 50 hectares de bois à défricher sur le territoire de la commune de Sonzay (lieux-dits « Rond de Charlotte », « Rond de Robert » et « Rond du roi ») et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Sonzay, dans l'objectif de réaliser un projet de construction d'un parc photovoltaïque d'une surface de 1 059 412 m²

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, **du mercredi 19 octobre 2022 à 8h30 heures au jeudi 17 novembre 2022 à 12 heures**, aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Sonzay, et du siège de la communauté de communes de Gâtine-Racan, à Saint-Antoine-du-Rocher.

Monsieur Christian CALENGE, professeur agrégé de géographie en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, des registres déposés en mairie et au siège de la communauté de communes seront tenus à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie de Sonzay, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-defrichement-plu-sonzay@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Sonzay :

– **mercredi 19 octobre 2022 de 8H30 à 12H**

– **jeudi 3 novembre 2022 de 8H30 à 12H**

– **jeudi 10 novembre 2022 de 8H30 à 12H**

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact et un avis de l'autorité environnementale.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Monsieur Bruno CHEUVREUX, pour la société SAS QUERCUS – adresse postale : 14 rue du Beffroy – 92 200 Neuilly-sur-Seine ; adresse mél : b.cheuvreux@cheuvreux.fr

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture, en mairie de Sonzay et au siège de la communauté de communes de Gâtine-Racan, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.